OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR

1. **Rendement** : Pratiquer les techniques de tir

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une carabine à air comprimé des cadets;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.

3. **Norme** : Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de tir avec la carabine à air comprimé des cadets, dans la position de tir couchée, y compris :

   a. pratiquer l'alignement naturel;

   b. démontrer le contrôle de la détente; et

   c. définir le maintien de la visée.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer l'alignement naturel et demander aux cadets de le pratiquer : a. prendre une position de tir couchée confortable; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder au travers des mires à un moment confortable; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. effectuer le tir.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE2	Démontrer et expliquer le contrôle de la détente, y compris : a. la position de la main sur la carabine; b. la position du doigt sur la détente; et c. presser la détente.	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-5-9 et 1-5-10)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Définir le maintien de la visée comme le fait de maintenir une position couchée stable pour deux secondes et de retrouver une image de visée après avoir tirer avec la carabine à air comprimé.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-10)

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Démonstration et exécution :	15 min
c.	Démonstration :	5 min
d.	Exposé interactif :	5 min
e.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

   b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le contrôle de la détente.

   c. Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 afin de présenter la matière de base concernant le maintien de la visée.

7. **Documents de référence** : A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;

   b. une carabine à air comprimé des cadets;

   c. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

   d. des cibles appropriées; et

   e. des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. une carabine à air comprimé des cadets;

   b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

   c. des cibles appropriées; et

   d. des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-602/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-602-PG-002/A-CR-CCP-602-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.